



Depuis 1982, l'association Love Money pour l'Emploi veille à protéger les actionnaires du non coté, est agréée "Conseil en Investissements Financiers (CIF)" par l'AMF



Expert depuis 1982 en appel public à l'épargne
CIIB (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des
PME-PMI) agréé Listing Sponsor par NYSE Euronext

Hôtel de Ville
Madame la Maire
Madame Martine AUBRY
place Augustin Laurent - BP 667
59033 Lille cedex

Paris, le 30 août 2011

- Objet :
- Trois questions sur vos priorités en matière de financement en fonds propres des TPE & PME à fort potentiel de création d'emplois
 - Demande de votre appui en vue de mobiliser les Français à investir dans les TPE & PME

Madame la Maire,

Vous avez l'intention de vous soumettre au vote des Français dans le but de diriger la Nation et assurer l'avenir de tous les citoyens dans un contexte économique international particulièrement difficile pour les TPE et les PME, donc pour l'emploi.

L'association Love Money pour l'Emploi entend apporter sa contribution à la préparation de cette importante échéance.

En effet, depuis 1983, notre association promeut l'investissement des particuliers dans les petites entreprises non cotées en proposant une organisation permettant à des particuliers de rencontrer personnellement les dirigeants d'entreprise et en devenir actionnaires. Pour cela, nous avons mis en place une mini bourse d'achats et de ventes d'actions de TPE et PME non cotées.

Love Money est la seule association loi 1901 agréée auprès de l'AMF en tant que CIF (Conseiller en investissements financiers). Sa mission est d'assurer la protection de l'épargne investie dans les TPE et PME qu'elle sélectionne et de veiller à l'information des actionnaires du non coté, en imposant aux entreprises suivies l'élaboration d'un document d'appel à souscriptions s'inspirant des règles imposées par l'AMF aux entreprises cotées.

A l'heure de la mondialisation, l'avenir de l'économie française passe par l'épanouissement de ses entreprises de proximité (PME et TPE) qui représentent près des deux tiers des emplois de la nation et plus de la moitié de son PIB. Mais ces entreprises sont confrontées à des problèmes de financement qui entravent leur développement : faiblesse de fonds propres, accès très difficile aux concours bancaires.

Cette situation intéressant des milliers d'entreprises et par là des millions d'hommes et de femmes, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions ci-après. Vos réponses seront publiées sur notre site internet.

1) Plus de 95% des entreprises Françaises sont des TPE & PME. Elles représentent plus de 70% de créations nettes d'emplois. Mais ces entreprises sont confrontées à des problèmes de financement qui compromettent leur développement : faiblesse de fonds propres, accès très difficile aux concours bancaires.

Quelles mesures comptez-vous prendre en matière de financement pour les TPE & PME ?

2) Cinq millions de français environ investissent dans les entreprises cotées en bourse. Mais faute d'organisation du marché en faveur des TPE & PME, très peu d'entre elles bénéficient de cette source de financement qui est pourtant nécessaire à leur développement et par conséquent, à la création d'emplois.

En cette période où la montée du chômage s'installe, que prévoyez-vous pour encourager les particuliers à investir dans les entreprises non cotées ?

3) L'épargne de proximité constitue un moyen de financement idéal pour les TPE & PME qui n'ont pas encore la taille suffisante pour accéder au Marché Libre ou à Alternext. Ces dernières années, certains avantages fiscaux avaient le mérite d'encourager ces investissements de proximité. Mais les mesures récentes prises par les autorités tendent à réduire sensiblement ces avantages.

Quels dispositifs comptez-vous proposer en remplacement de ces avantages fiscaux ? Notre initiative (voir document joint) pour le développement d'une organisation de marchés d'actions de proximité en faveur des TPE & PME vous paraît-elle être une solution à développer ?

Par ailleurs, nous vous adressons, ci-joint, le communiqué que nous destinons à un large public.

L'objectif de notre action est de créer un vaste mouvement d'intérêt des Français à investir dans les TPE & PME, créatrices d'emplois.

Cette ambition ayant un objectif national, nous souhaitons, pour effectuer un changement d'échelle, bénéficier de votre appui.

Nous vous proposons de convenir d'un rendez-vous au cours duquel nous vous apporterons des précisions sur l'objectif à atteindre et répondrons à vos questions éventuelles.
Merci de nous contacter au 01 48 00 03 35 ou par mail à paris@love-money.org

Dans l'espoir de votre appui pour permettre aux Français de lutter contre le chômage en investissant une partie de leur épargne dans les TPE & PME à fort potentiel de croissance, veuillez recevoir, Madame la Maire, l'assurance de notre haute considération.

Jean SALWA, Président

Association Love Money pour l'Emploi

Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée à la Préfecture de Paris le 26 octobre 1983

Siège social : 10, rue de Montyon 75009 Paris

Agréée en tant que CIF auprès de l'Autorité des Marchés Financiers

Tél: 01 48 00 03 35 - Fax: 01 48 24 10 89 - E-mail : paris@love-money.org - www.love-money.org

Numéro SIRET 418 961 462 00017 - Taxe sur la valeur ajoutée non applicable, article 293 B du CGI



Depuis 1982, l'association Love Money pour l'Emploi veille à protéger les actionnaires du non coté, est agréée "Conseil en Investissements Financiers (CIF)" par l'AMF
www.love-money.org



Expert depuis 1982 en appel public à l'épargne
CIIB (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI) agréé Listing Sponsor par NYSE Euronext
www.bourse-introduction.com

Communiqué de presse du 25 août 2011

Face à la crise : une mini bourse pour mobiliser les Français à investir dans les PME

La crise économique et financière actuelle frappe davantage les PME. Or ce sont elles qui créent le plus d'emplois.

Les deux plus anciennes structures boursières de conseil pour les PME, initiatrices en 1982 de l'arrivée des petites entreprises en bourse, lancent actuellement un marché d'actions de gré à gré entre particuliers pour les PME. Sans intermédiaire, ce marché est accessible par internet, et répond aux critères de protection des épargnants.

Ces structures, qui sont à l'origine de la création du Second Marché boursier décidé par Jacques DELORS, veulent rééditer ce qui a réussi dans les années 80 : **mobiliser des millions de Français à investir dans les PME.**

Cette bourse de gré à gré, d'achats et de ventes d'actions de PME non cotées, est accessible tous les jours sur internet avec des règles déontologiques et des teneurs de marché s'inspirant des marchés boursiers organisés. Elle est suivie par le CIIB et contrôlée par l'association.

Ce projet sera présenté aux candidats à la Présidentielle 2012. Il sera également proposé à Nyse-Euronext, l'AMF, et au monde bancaire et institutionnel afin de leur permettre, s'ils le souhaitent, de l'accompagner.

La mondialisation casse nos emplois. Les épargnants, devant la débâcle des bourses, se tournent vers la thésaurisation ; ce qui risque d'accentuer la crise.

Une solution de rechange existe : investir dans les PME.

Ce pourrait être, pour les particuliers, à la fois d'excellentes opportunités de placements pour leurs épargne et créateur d'emplois, **et être la vraie solution pour lutter contre le chômage.**

Objectif : mobiliser les Français à investir dans les PME non cotées, les motiver, les protéger, les conseiller et démontrer qu'investir dans des petites entreprises comporte moins de risques qu'investir dans le CAC 40 ou l'or.

Les initiateurs de la "bourse de gré à gré" ne sont pas des inconnus :

- le CIIB le plus ancien cabinet de France de conseils aux PME pour trouver avec appel public ou privé à l'épargne, des particuliers acceptant d'investir dans des entreprises non cotées, vient d'être agréé par NYSE-Euronext en tant que "Listing sponsor"
- "Love Money pour l'Emploi", créée par un ancien syndicaliste, qui est également à l'origine du CIIB, est une association de protection des actionnaires investissant dans le non coté. Elle a la particularité d'être la seule association à détenir le label de "conseil en investissement financier (CIF) agréé par l'AMF.

L'association a pour objet de protéger les intérêts des particuliers avant qu'ils investissent dans le non coté en imposant aux entreprises des règles très proches de celles de l'AMF.

Annexe au communiqué

Ces deux structures à la recherche de partenaires ont déjà de longues références dans le domaine des marchés d'actions :

- 1982, création par Jean Salwa du Centre d'Information Boursière (CIB), dont le nom deviendra CIIB deux ans plus tard ;
- 1983, création par Jean Salwa du « club des affaires du CIB », dont le nom deviendra « association Love Money pour l'Emploi » ;
- En 1983, les dirigeants de ces deux structures, ont été avec Messieurs Yves Flornoy, Alain Ferri, Thierry Tuffier et Bernard Oddo, agents de change de l'époque, à l'origine de la décision prise par Jacques Delors de **créer le Second Marché boursier le 2 février 1983** ;
- De 1983 à 1992, le CIIB (l'appellation de Listing Sponsor n'existait pas à l'époque) réalise 54 introductions de PME sur le marché hors cote, trop petites pour accéder au Second Marché car le capital ne pouvait être inférieur à 15 MF (2,3 M€), Parmi ces entreprises inscrites sur le marché hors cote : Systran, Delta Dore, Clen, Horoquartz, SMT Goupil ;
- En 1990, le CIIB lance un marché de gré à gré, accessible par minitel, et développe une banque d'informations pour les sociétés cotées.
- En 1998, le CIIB se consacre à Love money pour l'emploi (voir www.love-money.org)
- de 1999 à 2005, l'association se positionne sur la **finance solidaire** et la création d'entreprises ayant le potentiel d'accéder rapidement en bourse (voir www.bourse-introduction.com)
- l'association développe alors un réseau de 20 antennes dans plusieurs départements français avec pour objectif d'en créer une centaine ; soit une par département France et outre-mer. Faute de moyens ces antennes sont mises en sommeil jusqu'à ce jour
- 2008, retour aux sources de l'association et du CIIB en s'adressant à des petites entreprises, et non plus à la création, toujours grâce à l'épargne individuelle,
- 2010 relance du marché d'actions de gré à gré suivi par le CIIB et contrôlé par l'association
- 2011 recherche de partenaires pour développer au niveau national le marché de gré à gré pour TPE et PME à forte potentiel de création d'emplois.

Depuis 1982 ces structures animées depuis 15 ans par Didier Salwa organisent notamment, **des formations destinées** :

- aux Directeurs financiers et dirigeants de TPE / PME
- aux investisseurs individuels
- aux gestionnaires de patrimoine
- enfin des formations vont être proposées aux entreprises pour l'introduction en bourse sur **Alternext ou sur le Marché Libre**

Interviennent dans ces formations Didier et Jean Salwa mais aussi :

- des juristes et des experts comptables
- des représentants de l'AMF
- des représentants d'Euronext
- du Ministère de l'Economie et des Finances